

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 16/09/2024 - B2024/045460 - 2017 B 02159 - 828 670 273 - 2S Vtc

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION	
M SMALMAL Samir	Pour le compte de :
A COMPLETER	SASU 2S VTC
A COMPLETER	17 RUE LOUIS DE FUNES
	69800 Saint-Priest
N° d'adhérent : 20173490435454	N° SIREN : 828 670 273
	Période déclarée : 2020 ?
	Date limite de dépôt : 19/05/2021

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2020)
Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2018)
Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2020)
Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2020)
Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2020)
Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2019)
Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2017)

SS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065

(Applicable à compter du 31/12/2020)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

17 RUE LOUIS DE FUNES

Code postal

89800

Ville

SAINT-PIERRE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable à 15%

87

95



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du
31/12/2018)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case



SS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Bilan simplifié

N° 2033-A

(Applicable à compter du 31/12/2017)

A - ACTIF

	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations corporelles	31 496	26 099	5 397
TOTAL I (5)	31 496	26 099	5 397
2 - ACTIF CIRCULANT			
Disponibilités	19 681		19 681
TOTAL II	19 681		19 681
TOTAL GENERAL (I + II)	51 177	26 099	25 078

B - PASSIF

	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	1 500
Report à nouveau	7 006
Résultat de l'exercice	16 573
TOTAL I	25 078
TOTAL GENERAL (I + II + III)	25 078

SS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B

(Applicable à compter du 31/12/2020)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		8 134
Subventions d'exploitation reçues				16 486
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				24 620
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes				4 962
		dont crédit-bail mobilier		
		dont crédit-bail immobilier		
Dotations aux amortissements				3 066
Total des charges d'exploitation (II)				8 047
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				16 573
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				16 573

B - RÉSULTAT FISCAL

		Bénéfice	Déficit
		16 573	
Déductions de l'exercice			
Déductions diverses			16 486
	dont créance due au report en arrière du déficit		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		
	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)		
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)		
	dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice	Déficit
		87	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice	Déficit
		87	

DIVERS À DÉDUIRE

LIBELLÉ	Montant
Fonds de solidarité covid	



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du 31/12/2020)

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport	12 338			12 338	
TOTAL rubrique I	12 338			12 338	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	3 856	3 085		6 941
TOTAL rubrique II	3 856	3 085		6 941

SS



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du 31/12/2020)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Défisits reportables – Divers

IV - DIVERS

Montant de la TVA collectée	813
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	639

35



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

N° 2033-E
(Applicable à compter du
31/12/2019)

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE**I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

8 134

TOTAL 1

8 134

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

4 962

TOTAL 3

4 962

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

3 172



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Composition du capital social

N° 2033-F

(Applicable à compter du 31/12/2017)

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE L'

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MR			
	Nom et prénom	SMALMAL SAMIR ADAM		Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	16		Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	20/08/1992		Pays de naissance	
	Code postal de naissance			Commune de naissance	
	Numéro, type et nom de voie				
	Complément de distribution			Lieu-dit, hameau	
	Code postal	69160		Ville	
	Pays				

Procès-Verbal Des Décisions De l'Associé Unique

SASU au capital de 1500 euros dont le siège social se situe 17 rue Louis de Funès – 69800 Saint-Priest, enregistrée au RCS de Lyon sous le numéro 828 670 273.

Procès-verbal des décisions de l'associé unique de **2S VTC** en date du 20/06/2021.

Je soussigné Samir Adam SMALMAL agissant en qualité de Président et seul associé de **2S VTC**, a pris des décisions ordinaires portant sur les points suivants :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020
- L'affectation du résultat de l'exercice
- La rémunération au titre de Président de la société
- La rémunération en qualité de chauffeur

Résolution 1 : Approbation des résultats

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels, ainsi que des opérations traduites dans ces comptes.

Résolution 2 : Affectation des résultats

L'associé unique prend acte que le résultat fait apparaître un bénéfice de 16573 Euros. Il est décidé d'affecter le montant comme suit :

- Compte report à nouveau

Résolution 3 : Rémunération au titre de Président de la société

L'associé unique de la société décide de pas être rémunéré pour ses fonctions de président de la société pour l'exercice clôturé et l'exercice à venir, soit jusqu'au 31/12/2021.

Résolution 4 : Rémunération en qualité de chauffeur

L'associé unique de la société décide de pas être rémunéré pour ses fonctions de chauffeur de la société pour l'exercice clôturé.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Priest, le 20/06/2021

